

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Le CE du Groupe Asten, en partenariat avec COMITEO, distribue des chèques cadeaux au mois de décembre pour les fêtes de fin d'année.

Préservation de l'environnement

Réduction, tri et recyclage des déchets

Des mugs ont été distribués à tous les collaborateurs afin de réduire le nombre de gobelets utilisés sur une année.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

En 2021, un accord d'entreprise a été signé pour la mise en place du télétravail (2 jours par semaine). Cela permet aux collaborateurs d'avoir dans un premier temps un meilleur équilibre entre la vie privée et professionnelle mais également de réduire le nombre de trajet à l'année.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

Achat de cadeaux clients avec le fournisseur CMH solutions, qui travaille avec des personnes en situation de handicap, pour la construction de batterie portable en bois.